

**NOTE D'INFORMATION
AUX PARENTS D'ÉLÈVES**

SOMMAIRE

I - STRUCTURES PEDAGOGIQUES	p.5
1) <i>Le Lycée</i>	p.5
2) <i>Le Centre de Formation d'Apprentis</i>	p.7
3) <i>Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles</i>	p.7
II - EFFECTIFS	p.8
III - EXAMENS	p.9
IV - PERSONNELS	p.9
1) <i>Le Lycée</i>	p.9
2) <i>CFA</i>	p.10
3) <i>CFPPA</i>	p.10
V - L'EXPLOITATION AGRICOLE.	p.10
VI - L'ATELIER TECHNOLOGIQUE HIPPIQUE	p.11
VII - INFRASTRUCTURES	p.11
VIII - TAXE D'APPRENTISSAGE	p.12
IX - VIE SCOLAIRE 2009-2010	p.13
A) <i>Dates des vacances</i>	p.13
B) <i>Dates des stages 2009-2010</i>	p.13
C) <i>Rencontres parents - professeurs (de 13 h 30 à 17 h 30)</i>	p.14
D) <i>Professeurs principaux et responsables de stage</i>	p.15
E) <i>Conseils de classe</i>	p.15
F) <i>Conseils d'établissement</i>	p.16
G) <i>Informations diverses</i>	p.17
H) <i>Journée "PORTES OUVERTES"</i>	p.20

EPLEA LAVAL

LYCEE - CFA - CFPPA

NOTE D' INFORMATION AUX PARENTS D' ÉLÈVES

Année scolaire 2009-2010

L' Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de LAVAL regroupe trois structures d'enseignement :

- le Lycée Agricole : formation scolaire,
- le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) : formation en alternance,
- le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) : formation continue.

Et deux centres d'application :

- L'Exploitation Agricole
- L'Atelier Hippique

✓ I- STRUCTURES PEDAGOGIQUES

1) Le Lycée

Proviseur du Lycée et Directeur de l'EPLEA: Monsieur GIRAUDET,
Proviseur Adjoint : Monsieur LENORMAND

Il comprend 22 classes :

1-1 pour le cycle court de l'enseignement secondaire : BEPA

deux filières, soit 3 classes, préparant en deux ans au Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles dans deux options :

- Terminale Conduite de Productions Animales (CPA) avec le support "élevage bovins" (EB) ou "élevage du cheval" (EC).
- Seconde et Terminale Activités Hippiques (AH), spécialité Soigneurs et Aide Animateurs - "sports équestres".

1.2 pour le cycle long de l'enseignement secondaire : Secondes, Bacs Technologiques, Bac S et Bacs professionnels

- Seconde d'enseignement général et technologique : 3 classes
- une filière Baccalauréat S (Scientifique à option Biologie - Ecologie - Agronomie) : 2 classes
- Une filière Baccalauréat technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) trois spécialités (enseignement d'initiative locale) : 6 classes
 - PA : Production Agricole
 - AVE : Aménagement et Valorisation des Espaces
 - TPA : Transformation des Produits Alimentaires
- deux filières "Baccalauréat Professionnel" "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole " (CGEA)" : 3 classes
 - une seconde professionnelle "élevage" avec le support "bovin" (EB), ou "bovin-cheval" (EB-EC)
 - une première avec les options « élevage et valorisation des chevaux » et « conduite de systèmes à dominante élevage »
 - une terminale avec les options « élevage et valorisation des chevaux » et « conduite de systèmes à dominante élevage »

Les élèves ont la possibilité de suivre des options facultatives (une en BEPA - BAC PRO - SECONDE ou deux en BAC S - BAC TECHNO) choisies parmi la liste suivante :

- Hippologie Equitation
- Volley-ball
- Langue vivante II Espagnol
- Atelier Pratiques Sociales et Culturelles.
- Section Sportive "Equitation"
- Section Sportive "Football"

1.3 pour le cycle supérieur court : BTS

- une filière Technicien Supérieur "Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation" (A.C.S.E.) : 2 classes
- une filière Technicien Supérieur "Industries Agro-Alimentaires" (I.A.A.) : 1 classe
- une filière Technicien Supérieur "Sciences et Technologies des Aliments" (S.T.A.) : 1 classe
- une filière Technicien Supérieur "Productions Animales" (P.A.) : 2 classes. Deux spécialités sont proposées, l'une "Bovins", l'autre "Equins".

Par ailleurs, le Lycée est partenaire pour la préparation de cinq licences professionnelles (formations supérieures en 9 mois qui donne le niveau BAC +3) avec :

- ◆ L'université d'Angers en "Commercialisation des Produits de la Filière Equine", et "Management des Etablissements Equestres",
- ◆ L'université du Maine en "Hygiène et Sécurité des Productions Agro-Alimentaires", en " Commerce Agro-Alimentaire et Agro-fournitures ", ainsi qu'en " Groupements Juridiques Agricoles ".

2) Le Centre de Formation d'Apprentis : CFA

Directrice : Mademoiselle OGER.

Les formations en alternance (CFA / maître d'apprentissage) sont les suivantes :

- la Classe Préparatoire à l'Apprentissage (CPA).

En niveau V

• le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA), pour les options et sous options suivantes :

- Lad Jockey et Lad Driver d'entraînement, Soigneur d'équidés

• le Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA) en "Activités Hippiques" pour les spécialités :

- Cavalier d'entraînement (Lad Jockey, Lad Driver)
- Soigneur Aide Animateur
- Maréchal-ferrant

En niveau IV

• le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA), en association avec le CFPPA dans la spécialités :

- "Elevage et valorisation du cheval de compétition"

• le Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole "Elevage et valorisation du cheval".

En niveau III

• le Brevet de Technicien Supérieur "Productions Animales" spécialité bovins ou équins

3) Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles : CFPPA

Directeur : Monsieur MARAQUIN.

Le CFPPA assure des formations dans les secteurs :

- ↪ Agricole - BP REA rénové : pour l'installation et le salariat en agriculture (en apprentissage ou à temps plein)
- ↪ Agro-Alimentaire - des formations courtes à destination des salariés en entreprise ou au centre, des stages de découverte aux

- métiers de l'Agro-Alimentaire,
- BAC PRO PSPA (pilotage des systèmes de production automatisés)
- ↪ Métiers du cheval
- Pré formation au BP JEPS « Activités Equestres »
 - BP JEPS « Activités Equestres » équitation tourisme équestre et attelage
 - BP REA rénové " Elevage et Valorisation du Cheval de Compétition" pour le salariat ou l'installation (en apprentissage ou à temps plein).
- ↪ Apiculture
- BPREA rénové pour l'installation et le salariat.
- ↪ Vétérinaire
- Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV)
- ↪ Petits animaux
- Animalier
- ↪ Insertion
- Des stages de découverte et des actions de consolidation de projets professionnels peuvent être organisés dans tous les domaines.

La formation BPREA rénové peut être suivie en formation ouverte et à distance (FOAD).

II- EFFECTIFS

Le Lycée Agricole de LAVAL, les effectifs sont les suivants :

cycle court	:	6 classes	151 élèves
cycle long	:	10 classes	206 élèves
cycle supérieur	:	6 classes	145 étudiants
			=====
Soit au total			502 élèves/ étudiants

avec 258 internes, 209 demi-pensionnaires, 5 externes et 30 internes-externés.

Le Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.)

Pré apprentissage	:	8 élèves
Niveau V (CAPA-BEPA)	:	171 apprentis
Niveau IV (BPREA-BAC PRO)	:	93 apprentis
Niveau III (BTS)	:	30 apprentis
		=====
Soit au total		302 apprentis ≈ à 168.000h de formation.

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (C.F.P.P.A.) Il assure 120.000 heures stagiaires de formation et reçoit près de 200

stagiaires et apprentis sur l'année en formation. Il organise de nombreuses sessions courtes en direction des salariés des entreprises.

III- EXAMENS

Avec au total 216 élèves reçus sur 245 présentés, soit un pourcentage de 88,16%, les résultats en 2009 du Lycée Agricole de Laval sont bons. Par diplôme les résultats sont les suivants :

Résultats session 2009 :	Lycée		Moyennes	
			Régionale	Nationale
BEPA Activités Hippiques	(12/14)	85.7 %	90.9 %	87.9 %
BEPA CPA Elevage Bovin	(19/23)	82.5 %	84.4 %	80.3 %
BEPA CPA Elevage du Cheval	(14/17)	82.4 %		
Bac Pro CGEA PA	(12/14)	87.7 %	86.5 %	87.3 %
Bac Pro CGEA PC	(11/14)	78.6 %		
Bac S	(18/20)	90 %	92.7 %	89,1 %
Bac Technologique : Toutes options	(69/75)	92 %	80.4 %	76.4 %
PA	(44/45)	97.7 %		
AVE	(21/23)	91.3 %		
TPA	(4/7)	257.1 %		
BTS ACSE	(25/30)	83.3 %	78.2 %	74.8 %
BTS IAA	(8/9)	88.8 %	80 %	78.6 %
BTS PA	(28/29)	96.5 %	68 %	71.8 %

Au CFA, les résultats sont les suivants :81.5 %

- CAPA "options hippiques" 87 % d'admis
- BEPA Hippique 100 % d'admis
- BPREA cheval 68 % d'admis
- BPREA agriculture élevage 100 % d'admis
- BAC PRO 76 % d'admis
- BTSA 40 % d'admis

Taux de réussite **au CFPPA** : moyen 80% d'admis

IV- PERSONNELS

1) Le Lycée

En personnel enseignant, cette année scolaire, la dotation du Ministère de l'Agriculture comprend 54 postes, occupés par 57 enseignants dont 5 professeurs contractuels.

En personnel d'éducation et de surveillance, 2 Conseillères Principales d'Education Mme HOUZÉ et Mme BOUTELIER, 1 TEPETA vie scolaire, 2 surveillantes d'externat, 9,5 équivalents temps plein assistants d'éducation.

En personnel administratif et de service :

- La dotation ministérielle comprend : 14.5 postes, soit 12.7 équivalent temps plein.
- prise en charge de 26 agents techniques territoriaux (ATT) par la Région (25.9 ETP).
- Le Lycée rémunère par ailleurs, 1 infirmière à mi-temps en plus de l'infirmier en dotation ministérielle et 6 contrats aidés.

2) CFA

Le personnel du CFA est payé par le budget du Centre. Il comprend :

- 1 directrice
- 3 secrétaires (2.27 ETP)
- 25 formateurs permanents et 2 vacataires (soit 25.5 ETP)
- 6 surveillants (soit 5.16 ETP)
- agent de service à temps partiel (soit 0.69 ETP)
- un animateur - médiateur (soit 1 ETP)
- une animatrice CDR (centre de ressources) (soit 0.5 ETP)

3) CFPPA

L'équipe est constituée de :

- 1 directeur,
- 2 chargés d'ingénierie,
- 15 formateurs permanents,
- 2 animatrices du Centre de Ressources
- 6 agents administratifs et de service sur budget.

Cela représente 13,4 équivalents temps plein formateurs et 8,3 équivalents temps plein, direction, ingénierie, agents administratifs et de service.

V- L' EXPLOITATION AGRICOLE
--

D'une surface de 125 hectares dont 100 hectares de TL, l'exploitation du Lycée est dirigée par M. PATRY. Elle rémunère sur son budget trois salariés. Elle comprend

trois ateliers : vaches laitières (50), jeunes bovins (15), porcs label rouge (50 truies naisseur engraisseur).

Outil de production, économiquement viable, c'est également un outil pédagogique privilégié dont les élèves des filières agricoles bénéficient largement, grâce :

- aux stages en exploitation d'une semaine pour les élèves des classes de premières années en STAV Productions Animales, en Bac Pro CGEA "Systèmes à Dominante Elevage", Seconde Pro, BEPA 2 CPA "bovins" et les étudiants de BTS PA1 et PA2,
- aux travaux pratiques organisés par les professeurs techniques et de gestion.

VI- L'ATELIER TECHNOLOGIQUE HIPPIQUE

L'atelier technologique hippique comprend un manège de 28 m x 70 m, une carrière de travail de 3.600 m² (90 m x 40 m), une carrière de dressage de 1.200 m² (60 m x 20 m), un rond de longe, une écurie intérieure de 34 boxes et une écurie extérieure de 10 boxes, une maréchalerie, un hangar de stockage et des paddocks.

Ces installations accueillent 25 à 27 chevaux d'instruction et quelques chevaux de propriétaires en pension.

L'Atelier Technologique Hippique est dirigé par Madame DUFEU, assistée d'une monitrice d'équitation et d'un palefrenier-soigneur payés sur le budget. Quatorze hectares sont affectés aux chevaux.

Les élèves de Bac Pro Production du Cheval (PC) assurent 2 à 3 permanences "chevaux" par roulement les week-ends durant leur cycle de formation. Les élèves de la section sportive équitation participent aux compétitions plusieurs week-ends dans l'année.

VII- INFRASTRUCTURES

L'EPLA est composé de très nombreux bâtiments, correspondant à une surface développée de 31 000 m². Un effort important est réalisé pour se doter d'équipements adaptés et pour développer les infrastructures existantes, avec l'appui financier total ou partagé du Conseil Régional.

Depuis 2002 les travaux et investissements suivants ont été réalisés :

- les **clôtures et portails** autour de l'établissement.
- la **réfection de la terrasse** des nouveaux laboratoires
- la **réfection de l'étanchéité du réfectoire.**
- La construction de **l'extension du CFA et du CFPPA** démarré en juillet 2002 a **été inaugurée en juin 2003** pour un coût total de 664.000 €, dont 143.000 € d'autofinancement du CFPPA,

- La création d'une **salle du personnel** et la mise en place d'une **salle pédagogique à l'exploitation** ont été assurées en 2003,
- La rénovation de la **toiture du CFA** s'est achevée en mai 2004 et la modernisation des **laboratoires de microbiologie** s'est terminée en novembre 2004,
- la réfection des zingeries des annexes du château et du réseau d'eaux pluviales de ce secteur s'est faite en 2005,
- Une seconde tranche de travaux sécurité anti intrusion s'est terminée en 2006 (implantation de détecteurs dans deux bâtiments disposant d'internat),
- La nouvelle porcherie de 50 truies est fonctionnelle depuis septembre 2008, l'ancienne porcherie a été transformée en aire de stockage de paille pour partie et en aire de compostage pour l'autre partie,
- Le remplacement du standard téléphonique qui permet d'améliorer les communications avec l'extérieur.
- Un dispositif de récupération des eaux de pluie, pour l'arrosage du manège, est mis en place sur l'atelier hippique.

Enfin, l'étude sur la **rénovation lourde de l'établissement** (externat et internat), se poursuit.

Très prochainement il est prévu des travaux :

- Le câblage informatique du lycée (automne 2009),
- La construction de l'internat du CFA (début des travaux en 2010),
- La réhabilitation du château pour transfert de l'administration du lycée et de l'infirmerie en 2011,
- La chaufferie centrale au bois pour tout l'établissement en 2011.

VIII- TAXE D'APPRENTISSAGE

L'établissement accueille des jeunes et doit leur assurer une formation pour leur permettre la réussite vers une insertion professionnelle et sociale. Afin d'améliorer ses prestations l'établissement a besoin de moyen. C'est pourquoi, l'aide de tous, y compris celle des parents dans la collecte de la taxe d'apprentissage est sollicitée.

Cette taxe représente 0,5 % de la masse salariale que les entreprises ont l'obligation de verser soit au Trésor, soit à un établissement d'enseignement technique.

Pourquoi pas le Lycée Agricole de LAVAL !

Vous pouvez nous adresser des références d'entreprises qui seraient susceptibles de verser de la taxe d'apprentissage au lycée ou au CFA.

IX- VIE SCOLAIRE 2009-2010 (pour les scolaires du Lycée uniquement)

A) Dates des vacances

Rentrée des Elèves	Lundi 1 septembre 2009 -1 j
TOUSSAINT	Du 23 Octobre 2009 au 05 Novembre 2009
11 Novembre	Un service sera assuré pour les élèves restant sur place
NOEL	Du 18 Décembre 2009 au 04 Janvier 2009
FEVRIER	Du 12 Février 2010 au 01 Mars 2010
PRINTEMPS	Du 09 Avril 2010 au 26 Avril 2010
Pont de l'Ascension	Pas de cours le Vendredi 14 Mai 2010 + 1j (remplacé par le Lundi 1 septembre) Reprise des cours le Lundi 17 Mai à 10h30
VACANCES d'ETE	le 02 Juillet 2010

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués à 10h 30.

Date officielle de fin d'année scolaire : **le vendredi 02 juillet 2010.**

B) Dates des stages 2009-2010 (pour les scolaires du lycée uniquement)

<i>Sde pro EB et EC</i>	06 au 16 avril 2010 14 juin au 09 juillet 2010
<i>BEPA 2 EB et EC</i>	12 au 30 octobre 2009 22 février au 12 mars 2010
<i>BEPA 1 AH</i>	06 au 16 avril 2010 14 juin au 09 juillet 2010
<i>BEPA 2 AH</i>	12 au 30 octobre 2009 22 février au 12 mars 2010
<i>1^{ères} Bac professionnel EVC</i>	08 au 19 février 2010 19 avril au 07 mai 2010 14 juin au 02 juillet 2010
<i>1^{ères} Bac professionnel SDE</i>	08 au 19 février 2010 19 avril au 07 mai 2010 14 juin au 02 juillet 2010
<i>Terminales Bac pro EVC</i>	12 au 30 octobre 2009

	22 février au 12 mars 2010
<i>Terminales Bac pro SDE</i>	12 au 30 octobre 2009 22 février au 12 mars 2010
<i>1^{ères} STAV PA /TPA</i>	14 juin au 02 juillet 2010
<i>1^{ères} STAV AVE</i>	06 au 16 avril 2010 14 au 25 juin 2010
<i>Terminale STAV AVE/TPA</i>	19 au 23 octobre 2009
<i>Terminales STAV PA1/PA2</i>	19 au 30 octobre 2009
<i>TS 1 "STA"</i>	30 novembre au 02 décembre 2009 08 au 12 mars 2010 05 au 16 juillet 2010
<i>TS 2 "IAA"</i>	08 juin au 02 octobre 2009
<i>TS 1 "ACSE"</i>	02 au 13 novembre 2009 08 au 19 février 2010 19 au 30 avril 2010 07 au 18 juin 2010 21 juin au 02 juillet 2010
<i>TS 2 "ACSE"</i>	05 au 12 octobre 2009 19 octobre au 06 novembre 2009 14 au 24 décembre 2009
<i>TS 1 "PA"</i>	26 octobre au 13 novembre 2009 29 mars au 16 avril 2010 14 juin au 23 juillet 2010
<i>TS 2 "PA"</i>	28 septembre au 02 octobre 2009 01 au 26 février 2010

C) Rencontres parents - professeurs (pour les scolaires uniquement)

Toutes les classes sauf BTS et Terminales <i>Le vendredi 18 décembre 2009 de 13 h 30 à 17 h 30</i>
Classes de terminales BAC PRO, STAV et S <i>Le vendredi 12 février 2010 de 13 h 30 à 17 h 30</i>
Toutes les classes sauf BTS et Terminales <i>Le vendredi 09 avril 2010 de 13 h 30 à 17 h 30</i>

A titre indicatif, le découpage de l'année sera réalisé ainsi :

- 1er "trimestre" : du 1er septembre au 23 novembre 2009
- 2ème "trimestre" : du 24 novembre 2009 au 15 mars 2010
- 3ème "trimestre" : du 16 mars à juin 2010 (selon les classes)

Un relevé de mi-trimestre est envoyé aux familles avant les vacances de Toussaint (sauf classes de terminales).

Les Bureaux de la Vie Scolaire (BVS) sont à votre disposition pour toutes les questions relatives à la vie dans l'établissement et à la scolarité, ainsi que pour les contacts éventuels avec les enseignants :

- Cycle long : Mme BOUTELIER (CPE), Mme LEBLANC
- Cycle court, Bac Pro et BTS : Mme HOUZÉ (CPE), Mme GIRAUDET, Mme BOUVET-ALONSO.

D) Professeurs principaux et responsables de stage (pour les scolaires uniquement)


Pour le suivi de la scolarité des élèves, les parents peuvent toujours interroger et rencontrer les professeurs, en particulier les professeurs principaux.

<i>Classes</i>	<i>Professeurs principaux coordonnateurs</i>	<i>Responsables stages</i>
Seconde pro (Bovins+Equins)	M. PAPILLON	M. PAPILLON
BEPA 1 AH	Mlle LEFAUX	M. GUIGNEBERT
BEPA 2 C.P.A. (Bovins + Equins)	M. PAPILLON(P) / M. CARADEC(C)	M. CARADEC
BEPA 2 AH	M. RUFF	M. RUFF
Seconde 1	M. LORY	
Seconde 2	M. GEMOND	
Seconde 3	M. LOMPECH	
1 ^{ère} S	M. SABAS	
Term. S	M. LE BIZEC	
1 ^{ère} STAV PA1/TPA	M. VERIN	Mmes CHARTIER/ LOHAT
1 ^{ère} STAV AVE	M. BAUDOIN	Mmes VEBER
1 ^{ère} Bac Pro (SDE+EVC)	Mme HERVO	M. CARADEC / Mme CHRETIEN
Term. STAV PA 1	M. RIOU	M. RIOU
Term. STAV PA 2	Mme VEBER	M. LEROY / Mme LOHAT
Term STAV AVE/TPA	Mme LOHAT	Mme DAVIERE
Term. Bac Pro (SDE+EVC)	M. VIGNER	M. CARADEC / Mme CHRETIEN
TS1 ACSE - TS2 ACSE	M. BOIS / M. GAUDIN	M. GAUDIN / M. BOIS
TS1 IAA - TS2 IAA	Mme BOUTROUX / Mme VANDENKOORNHUYSE	Mme BOUTROUX / Mme VANDENKOORNHUYSE
TS1 PA - TS2 PA	M. DUBOS/ M. FOURNIER	M. DUBOS/ M. FOURNIER

E) Conseils de classe (pour les scolaires uniquement)

Les Conseils de classe examinent en fin de chaque trimestre les résultats et les orientations des élèves. Les parents ont la possibilité d'être représentés (2 titulaires par classe et éventuellement 2 suppléants).

Candidatures enregistrées à ce jour : 17/10/09

Classes	Nom des parents	Adresse	
Classes de Sde Pro et BEPA			
AH 1			
Sde Pro EB/ EB			

AH 2				
EB 2/EC 2				
Classes de Secondes				
1				
2	Mme LALONNIER Florence	2 rue Alfred Jarry	53240 ANDOUILLE	02-43-91-50-31
2	M. DUPUY Guy	1 rte de la couture	49630 MAZE	02-41-80-65-80
3				
Classes de Premières				
Scientifique	M.REAUTE Pascal	L'Aulnay Guyard	53260 PARNE/ROC	02-43-98-33-78
Bac Pro SDE/EVC	Mme TROUVE Patricia	10 rue Edgar Degas	49000 ANGERS	02-41-66-84-67
STAV PA/TPA				
STAV AVE	Mme CHESNIER	Le grand thomas	72220 LAIGNE EN BELIN	02-4342-28-44
	Mme PERRIN	La Helonnière	53230 COSSE LE VIVIEN	02-43-91-76-59
	Mme CEZARD Dominique	La Grande Fauchardais	53380 ST HILAIRE DU MAINE	02-43-66-96-57
STAV PA2				
Classes de Terminales				
Scientifique	M. JARRI Bertrand	La Petite Boudière	53940 LE GENEST ST ISLE	02-43-02-00-51
STAV PA 1				
STAV PA 2				
STAV TPA/AVE	M. GASDEBLAY Olivier	La Chaîne	53810 CHANGE	02-43-37-19-49
Bac pro SDE/EVC	Mme DEPARIS Clothilde	Courcelle	53260 PARNE SUR ROC	02-43-98-08-28

Certaines classes n'ont pas de représentants de Parents. N'hésitez pas à contacter Mme Sérandour (02-43-26-82-52) si vous êtes intéressés.

F) Conseils d'établissement

Outre la Commission d'Exploitation, la Commission de l'Atelier hippique, le Conseil de Perfectionnement pour le CFA et le Conseil de Centre pour le CFPPA, les structures de concertation et de décision sont les suivantes :

- **Le Conseil d'Administration** qui a une compétence très large et décisionnelle pour les activités et le budget de l'EPLA de LAVAL regroupant donc le Lycée, le CFA, le CFPPA, l'Exploitation Agricole et l'Atelier Hippique.

- **Le Conseil Intérieur** qui est consulté essentiellement pour les questions relatives à la vie intérieure du Lycée

Ces instances se réunissent deux fois par an pour le Conseil Intérieur, trois fois par an pour le Conseil d'Administration (le plus souvent le mercredi après midi, ou le vendredi après-midi).

- Les représentants au Conseil de Discipline et à la Commission Hygiène et Sécurité sont désignés par le Conseil Intérieur du Lycée.

- **Le Conseil d'Administration** prévoit 2 sièges pour les parents des élèves (Lycée) et des apprentis (CFA) avec leurs suppléants éventuels, élus au scrutin de liste. Une seule liste a été déposée :

<i>Titulaires</i>			<i>Suppléants</i>		
M. DUPUY	☎	02.41.80.68.90	Mme MIANOWSKI	☎	02.99.44.53.90
M. JARRI	☎	02.43.02.00.51	Mme DE PARIS	☎	02.43.98.08.28

- **Le Conseil Intérieur** qui prévoit 3 sièges aux parents du Lycée avec leurs suppléants éventuels. Une seule liste a été déposée :

<i>Titulaires</i>			<i>Suppléants</i>		
Mme DE PARIS	☎	02.43.98.08.28	Mme LALONNIER	☎	02.43.91.50.31
Mme GORGE	☎	02.43.25.54.29	Mme VIGOURT	☎	01.45.46.63.68
M. RAIMBAUD	☎	02.43.98.27.77			

G) Informations diverses pour le LEGTA

Il est bon de vous donner les coordonnées des personnes susceptibles de répondre également à vos questions :

- Standard Accueil : Mme SOUCHARD
- Examens, bourses, fonds social lycéen : Mme LE LOSQ
- Comptabilité, Pensions et remises de principe : Mme LORIEUL
- Equipements des élèves, transports scolaires, stage et dossier BTS : Mme NICOLLE
- Intendance : M. PREVOST assisté de Mme FOUCHARD (gestion des cartes self)
- Renseignements, Inscriptions : Mme SÉRANDOUR
- Manuels scolaires, association élèves, dérogations de stage : M. BELLIER
- Bus « lycée-gare », Culture-Pass : Service Vie Scolaire Mme BOUVET-ALONSO
- Restauration : M. BARBE
- Secrétariat général : Mme BARANGER
- Agence comptable, prélèvement automatique, délais de paiement, contentieux : Mme HAMAYON

– **Stages :**

Une convention de stage, signée par les Parents (ou l'élève si majeur), le Proviseur et le Maître de stage, est obligatoire. Les dates mentionnées à la convention doivent impérativement être respectées sauf avenant. En plus de la convention de stage, une dérogation à l'utilisation de machines dangereuses pour les élèves mineurs est demandée par le Lycée auprès de l'inspecteur du travail en agriculture.

. **Accidents corporels du stagiaire pendant le stage :**

La couverture est assurée par la Mutualité Sociale Agricole, à condition que la convention de stage soit signée par les trois parties (maître de stage, parents ou enfant majeur, chef d'établissement).

- **Prévenir immédiatement le Lycée**
- Faire établir un certificat initial par le premier médecin qui examinera le blessé
- Ne régler aucune facture médicale ou pharmaceutique, une feuille d'accidents vous sera adressée par le Lycée, si le maître de stage ne peut pas la fournir. C'est à partir de ce document que la MSA réglera les frais.

. **Accidents aux biens du Maître de stage :**

Le Lycée a souscrit une assurance. **Nous prévenir** pour que l'indemnisation soit sollicitée à temps auprès de l'assureur.

– **Infirmierie :**

Mme MARCHAND et M. LEMETAYER sont responsables de l'infirmierie. Tout traitement doit être signalé et déposé à l'infirmierie. Tout problème de santé doit être précisé.

NB : Les élèves malades le week-end ne doivent pas être envoyés en classe le lundi si leur état de santé ne permet pas de suivre les cours, car le Lycée n'a pas la possibilité de recevoir des alités. Cela évitera des allers-retours.

- **Appel des pensions :**

Les appels de pension doivent normalement être effectués en début de chaque trimestre. Pour des raisons de commodités financières vis-à-vis des familles d'élèves boursiers, l'appel est réalisé en fin de chaque trimestre par le Lycée après avoir pris connaissance des attributions de bourses. Cet appel est réduit du montant des bourses si c'est le cas.

Il existe une possibilité, sur demande, de mensualisation de la pension.

A l'occasion du paiement de la pension sont également appelés les frais de photocopies (forfait par classe au premier trimestre et régularisation au réel en cas de dépassement du forfait au deuxième et troisième trimestre) ainsi que les frais d'équitation.

Des réductions de pensions sont accordées pour les stages et, sur demande écrite des parents, pour absences "maladies" supérieures à 15 jours consécutifs, (cf. article 34 du règlement intérieur.)

– **Remise de principe d'internat :**

Les familles ayant au moins trois enfants dans l'enseignement secondaire et supérieur court (BTS exclusivement) public, internes ou demi-pensionnaires, peuvent bénéficier d'une remise sur les frais de pension. Nous faire parvenir **avant la fin novembre** les certificats de scolarité ou états de présence correspondants.

– **Assurance maladie :**

Les caisses du régime général de Sécurité Sociale couvrent les enfants scolarisés dans l'enseignement secondaire (pas le supérieur) au-delà de 20 ans, à condition de faire la demande d'une adhésion volontaire. Renseignez vous car cela ne semble pas être une règle générale. Les étudiants doivent quant à eux systématiquement s'affilier à la sécurité sociale étudiante.

– **Livres :**

Depuis l'année scolaire 2005-2006, toutes les classes bénéficient de la gratuité des manuels, dans le cadre du dispositif financé par la région Pays de Loire. Les livres sont prêtés pour la durée de l'année scolaire. Ils doivent être couverts impérativement et entretenus avec soins par les élèves

– **Navette Lycée - gare :**

L'établissement organise une ou deux navettes de car entre le Lycée et la gare le vendredi vers 15 h 20, ainsi que le lundi vers 10 h.

– **Absences :**

Les familles doivent absolument informer le Bureau de la Vie Scolaire (Lycée ou Collège selon la classe) des motifs de l'absence de leur enfant, par **téléphone**, dès la première demi-journée, avec ensuite confirmation écrite.

– **Fonds Social Lycéen :**

Les familles en difficulté, peuvent présenter une demande à la commission du fonds social lycéen (sauf : BTSA). L'aide peut-être sollicitée pour aider à financer des coûts liés à la scolarité. Pour cela il faut envoyer un courrier avec les pièces justificatives au Proviseur.

– **Dotations d'aide à l'équipement technologique :**

Depuis de la rentrée scolaire 2006, le Conseil Régional a mis en place un dispositif d'aide financière à l'acquisition des équipements demandés par le lycée (blouse, combinaison, bottes, bombe, ...). Toutes les classes de première année sont concernées exceptées les classes de seconde GT et bac S. Le Lycée, grâce à une subvention de la Région, procède à l'achat de ces équipements, qui sont remis à chaque élève, pour les deux ans de cycle de formation voir trois ans pour les secondes professionnelles. Ces équipements, propriétés de chaque élève, doivent être entretenus avec le plus grand soin. Dans le cas où la subvention du Conseil Régional ne couvrirait pas l'ensemble du coût de ces équipements une participation complémentaire sera demandée aux familles.

H) Journée "PORTES OUVERTES"

Une journée "PORTES OUVERTES" aura lieu le **SAMEDI 13 MARS 2010 de 9 h à 17 h**

Fait à Laval le 16 octobre 2009

Le Directeur de l'EPLA

Proviseur du Lycée,

B. GIRAUDET